Répondre à une demande d'hébergement en établissement pour personne âgée jusqu'à l'admission effective

<u>Titre explicatif de la fiche pratique</u>

Suivi de « mes dossiers ». Les dossiers envoyés à votre établissement s'affichent sur votre tableau de bord, la demande apparait en gras, après ouverture la demande est « lue ». Il est important d'apporter une réponse au demandeur même si des échanges téléphoniques ont eu lieux entre les deux établissements.

A destination de : « MS – Direction, MS – Médecin coordonnateur / MS IDEC si le privilège « répondre » a été coché)



Si vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous par mail : viatrajectoire@esante-occitanie.fr

